

Programme Stratégique Transversal

2025-2030



Table des matières

1. Mot du Bourgmestre – Benoît DEFAUWES	2
2. Mot de la Directrice générale – Ariane POLMANS.....	2
3. Notions	3
3.1. Pourquoi un PST ?	3
3.2. A quoi sert un PST ?.....	3
3.3. De quoi est composé un PST ?.....	3
4. Notre Plan Stratégique Transversal 2025-2030	4
5. Relevé des objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et des actions.....	5
6. Conclusions	19

1. Mot du Bourgmestre – Benoît DEFAUWES

Ce Programme Stratégique Transversal 2025-2030 exprime la volonté du Collège de préparer l'avenir de DALHEM avec ambition et responsabilité.

Il fixe un cap clair pour notre commune : améliorer la qualité de vie des habitants, préserver notre cadre rural, développer nos infrastructures et renforcer la cohésion sociale, tout en maintenant une gestion budgétaire rigoureuse et une fiscalité maîtrisée.

Les projets présentés traduisent des priorités concrètes : la mobilité douce, la lutte contre les inondations, le maintien d'un enseignement qualitatif, la mise en valeur de notre patrimoine et le soutien au tissu économique local.

Chacun de ces choix a été pensé dans une perspective de durabilité, d'équilibre territorial et de proximité avec les citoyens.

Avec le soutien de l'administration, nous veillerons à la mise en œuvre progressive et réaliste de ces actions afin que chaque projet contribue à renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans notre commune.

2. Mot de la Directrice générale – Ariane POLMANS

Le Programme Stratégique Transversal 2025-2030 est avant tout un outil de travail partagé qui nous permettra de planifier les projets, d'en suivre la mise en œuvre et de les adapter en fonction de l'évolution des besoins et des réalités du terrain et/ou budgétaires .

Il met en avant deux priorités essentielles pour notre administration : assurer une gestion optimale de nos services tout en veillant au bien-être des agents, et offrir à la population des services accessibles, clairs et adaptés à l'évolution de ses besoins.

Ces objectifs se traduisent par des actions concrètes : renforcer les compétences du personnel, harmoniser les méthodes de travail, améliorer la communication interne et externe, développer les outils numériques et simplifier les démarches administratives.

Ce PST est donc à la fois une feuille de route et un cadre de référence pour l'administration et pour le Collège. Il doit nous permettre de travailler ensemble, avec cohérence et transparence, au service des citoyens.

3. Notions

3.1. Pourquoi un PST ?

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est une obligation légale qui traduit la Déclaration de Politique Générale du Collège communal en objectifs et actions.

3.2. A quoi sert un PST ?

C'est un outil qui permet de transformer une vision politique en actions concrètes dans une logique de pilotage, de cohérence et de transparence.

Ainsi le PST contribue à :

- Assurer la cohérence entre les actions politiques et la gestion quotidienne.
Il permet de faire le lien entre la Déclaration de Politique Communale, les projets et le suivi par les services communaux.
- Organiser le travail des services de manière efficiente en attribuant des objectifs clairs, des échéances, des priorités.
- Favoriser la transversalité et la collaboration interne et évite, ainsi, que les projets se construisent en silos.
- Permettre de communiquer clairement avec les citoyens et les partenaires grâce à un plan lisible, structuré, mesurable.

3.3. De quoi est composé un PST ?

- D'un volet interne (Administration) et d'un volet externe (Politique)
- D'objectifs stratégiques : grandes priorités politiques
- D'objectifs opérationnels : résultats concrets attendus.
- D'actions : projets et mesures concrètes qui traduisent ces objectifs.

4. Notre Plan Stratégique Transversal 2025-2030

Le Programme Stratégique Transversal de la Commune de Dalhem se compose de **10 objectifs stratégiques** qui se déclinent au travers de **30 objectifs opérationnels** et **151 actions** (45 internes et 106 externes) :

O.S.01 : Être une administration communale qui assure une gestion optimale de ses services et veille au bien-être de ses agents

O.S.02 : Être une administration communale qui offre à ses citoyens et usagers des services accessibles et efficaces en phase avec l'évolution des besoins (e-services)

O.S.03 : Être une commune qui entretient et développe ses infrastructures et ses espaces publics tout en étant attentive à la gestion de l'énergie

O.S.04 : Être une commune qui préserve son cadre de vie et développe des partenariats territoriaux actifs et durables

O.S.05 : Être une commune qui s'engage dans le développement durable et la lutte contre les inondations

O.S.06 : Être une commune qui préserve son patrimoine naturel, culturel, historique et développe son attractivité touristique

O.S.07 : Être une commune qui répond aux besoins spécifiques des citoyens à chaque étape de leur vie

O.S.08 : Être une commune qui renforce la cohésion sociale et encourage la participation citoyenne à la vie communale

O.S.09 : Être une commune qui soutient et dynamise le tissu économique local tout en favorisant l'emploi sur son territoire

O.S.10 : Être une commune qui garantit la sécurité de chaque citoyen sur l'ensemble du territoire

5. Relevé des objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et des actions

O.S.01 : Être une administration communale qui assure une gestion optimale de ses services et veille au bien-être de ses agents

- **O.O.01.1** : Optimiser la structure et le fonctionnement des services communaux
 - Action 01.1.01 : Actualiser le plan de formation des agents afin de renforcer les compétences et l'efficacité des services
 - Action 01.1.02 : Clarifier le cadre, les compétences disponibles et la répartition des régimes de travail afin d'optimiser la gestion et le développement du personnel
 - Action 01.1.03 : Désigner un Délégué à la protection des données (DPO) afin d'accompagner la mise à jour des procédures administratives et garantir la conformité RGPD de notre administration
 - Action 01.1.04 : Etudier l'opportunité de mettre en place un service de constats des infractions urbanistiques et environnementales afin d'améliorer la prévention et le suivi des infractions
 - Action 01.1.05 : Mettre à jour l'organigramme du personnel afin d'adapter l'organisation des services aux besoins et à l'évolution des missions de l'administration communale et d'accroître la polyvalence
 - Action 01.1.06 : Mettre en place et assurer le fonctionnement du Comité de Direction (CODIR) afin d'assurer un pilotage stratégique et opérationnel efficace de l'administration
 - Action 01.1.07 : Mettre en place un système d'évaluation bisannuel de l'ensemble du personnel, basé sur les descriptifs de fonction afin de soutenir le développement professionnel et l'amélioration continue des services
 - Action 01.1.08 : Organiser des entretiens individuels avec les agents administratifs et responsables de service afin d'identifier leur travail, leurs besoins et leur motivation afin de rédiger un rapport et proposer des actions dans notre PST
 - Action 01.1.09 : Organiser un plan de formations ciblées aux outils numériques afin d'accompagner les agents dans l'évolution des pratiques professionnelles

- Action 01.1.10 : Réaliser l'inventaire des règlements en matière de taxes et redevances et hiérarchiser leur mise à jour afin d'harmoniser les pratiques des agents et faciliter leur application
- Action 01.1.11 : Rédiger des procédures et des fiches type dans chaque service afin d'harmoniser les méthodes de travail, d'assurer la cohérence des actions et de faciliter le travail des agents
- Action 01.1.12 : Rédiger et formaliser les descriptifs de fonction, en priorisant les postes à responsabilité afin de clarifier les missions, responsabilités et attentes pour chaque poste
- Action 01.1.13 : Rédiger un nouveau règlement communal sur les funérailles et sépultures afin de respecter les normes réglementaires en vigueur
- Action 01.1.14 : Rédiger un nouveau règlement sur la numérotation et l'attribution des numéros de boîtes postales afin de répondre aux nouvelles normes bientôt en vigueur (BeSt Address)
- Action 01.1.15 : Rédiger un plan de communication interne afin d'uniformiser les pratiques et améliorer la cohérence des échanges entre les services
- Action 01.1.16 : Rédiger un règlement relatif à l'organisation des noces d'or, de diamant, des centenaires et renouvellement des vœux afin d'en clarifier les modalités et la prise en charge de ces événements
- Action 01.1.17 : Renforcer la collaboration entre les services administratifs et techniques par l'organisation de réunion périodique afin de garantir un traitement cohérent et fluide des projets et demandes
- Action 01.1.18 : Renforcer la cybersécurité de l'administration communale afin de protéger les données, garantir la continuité des services et prévenir les attaques informatiques
- Action 01.1.19 : Renforcer le service Cadre de Vie par l'engagement d'un agent administratif afin de soutenir la gestion administrative et améliorer le suivi des dossiers du service
- Action 01.1.20 : Structurer le processus et la coordination des services Urbanisme, Travaux et Finances dans le cadre des permis d'urbanisme (facturation des PU, gestion des cautions) afin de fluidifier les échanges et d'améliorer le suivi des dossiers

- **O.O.01.2** : Harmoniser les services et la collaboration avec les partenaires publics locaux
 - Action 01.2.01 : Analyser la faisabilité de l'aménagement d'un espace de stockage pour le service des Travaux et le CPAS afin d'optimiser le rangement du matériel et l'organisation logistique
 - Action 01.2.02 : Analyser la faisabilité et la pertinence de l'acquisition d'un terrain au centre de WARSAGE pour développer des infrastructures répondant aux besoins des services communaux et/ou de la population
 - Action 01.2.03 : Harmoniser le règlement de police, en collaboration avec tous les membres de la Zone de Police, afin de faciliter son application sur l'ensemble du territoire de la Basse-Meuse
 - Action 01.2.04 : Organiser le transfert de certaines matières sociales communales vers le CPAS afin de mieux répondre aux besoins des citoyens
- **O.O.01.3** : Mettre en place des actions visant à améliorer le bien-être des agents
 - Action 01.3.01 : Concerter et mettre en œuvre un programme d'actions ponctuelles afin de renforcer la cohésion et les échanges entre les services
 - Action 01.3.02 : Définir et formaliser les valeurs de l'administration communale afin d'orienter les pratiques professionnelles et fédérer les agents autour d'une culture commune du service aux citoyens
 - Action 01.3.03 : Organiser un team building (par service : administratif, travaux et entretien) afin de favoriser un climat de travail positif et collaboratif
 - Action 01.3.04 : Revoir l'aménagement de la cafétéria de l'administration afin d'offrir un lieu de pause agréable et fonctionnel pour les agents

O.S.02 : Être une administration communale qui offre à ses citoyens et usagers des services accessibles et efficaces en phase avec l'évolution des besoins (e-services)

- **O.O.02.1** : Répondre au mieux aux besoins des citoyens et des usagers des services communaux
 - Action 02.1.01 : Actualiser le plan de communication externe afin d'assurer une information continue aux citoyens via le bulletin communal, le site internet, les réseaux sociaux et les autres supports

- Action 02.1.02 : Améliorer la lisibilité des documents communaux afin d’assurer la clarté des informations et renforcer l'identité visuelle de l'Administration
- Action 02.1.03 : Analyser et planifier la réaffectation des anciens locaux de la Police de DALHEM afin d’identifier la destination la plus adaptée aux besoins communaux et des citoyens
- Action 02.1.04 : Analyser la réorganisation des locaux de l'Administration communale afin d’en améliorer la fonctionnalité et l’accessibilité pour les usagers faibles lors des permanences ou réunions
- Action 02.1.05 : Analyser le fonctionnement des bibliothèques et définir des actions de redynamisation afin d’améliorer leur attractivité et leur fréquentation
- Action 02.1.06 : Développer un dispositif d’accueil structuré et convivial pour les nouveaux habitants afin de favoriser leur intégration à la vie communale
- Action 02.1.07 : Mettre un local à disposition du SPF Finances afin d'organiser des permanences d'aide au remplissage de la déclaration fiscale
- Action 02.1.08 : Optimiser l’organisation et le fonctionnement des permanences afin d’améliorer l’accessibilité et la qualité des services aux citoyens
- Action 02.1.09 : Redynamiser le pôle social communal en collaboration avec le CPAS afin de mieux répondre aux besoins sociaux des citoyens
- **O.0.02.2** : Déployer des outils visant à faciliter l’échange de documents et d’informations
 - Action 02.2.01 : Actualiser le site internet communal et améliorer son architecture afin de faciliter la navigation et assurer sa conformité réglementaire
 - Action 02.2.02 : Étudier l’opportunité de recourir à la signature électronique afin de faciliter la dématérialisation et d’optimiser la gestion interne
 - Action 02.2.03 : Étudier l'opportunité de participer à la centrale d’achat Open Data mutualisée afin de répondre aux obligations du Décret Open Data wallon
 - Action 02.2.04 : Identifier les besoins et les opportunités d’implanter un Espace Public Numérique (EPN) afin de favoriser l’accès aux outils et compétences numériques
 - Action 02.2.05 : Identifier les besoins et les opportunités d'optimiser et développer les services offerts via l'e-guichet afin de simplifier les démarches administratives pour les citoyens

- Action 02.2.06 : Optimiser la gestion et le suivi des correspondances par le biais du logiciel iA.Docs afin de renforcer la coordination et la fluidité du traitement des correspondances
- Action 02.2.07 : Renforcer la digitalisation de l'accueil extrascolaire afin d'optimiser l'organisation et la gestion administrative des inscriptions et des présences

O.S.03 : Être une commune qui entretient et développe ses infrastructures et ses espaces publics tout en étant attentive à la gestion de l'énergie

- **O.O.03.1** : Optimiser la gestion et l'entretien de nos voiries
 - Action 03.1.01 : Aménager des trottoirs rue Thier-Saive à WARSAGE (2ème partie) afin d'améliorer leur sécurité et leur accessibilité pour les piétons et autres usagers
 - Action 03.1.02 : Assurer la réfection des voiries de la rue de Longchamps à BERNEAU afin de garantir leur qualité et leur sécurité
 - Action 03.1.03 : Assurer la réfection des voiries de la rue Heydt à WARSAGE afin de garantir leur qualité et leur sécurité
 - Action 03.1.04 : Assurer la réfection des voiries de la rue Larbois à NEUFCHÂTEAU afin de garantir leur qualité et leur sécurité
 - Action 03.1.05 : Assurer la réfection des voiries de la rue Thier-Saive à WARSAGE afin de garantir leur qualité et leur sécurité
 - Action 03.1.06 : Poser de nouvelles conduites d'égouttage rue Holstrée à BOMBAYE afin d'améliorer le réseau d'assainissement
 - Action 03.1.07 : Poser de nouvelles conduites d'égouttage rue Longchamps à BERNEAU afin d'améliorer le réseau d'assainissement
- **O.O.03.2** : Préserver et développer les infrastructures communales, sportives et scolaires
 - Action 03.2.01 : Aménager l'accès à l'école de WARSAGE en klinkers afin d'améliorer l'accessibilité pour tous les usagers de l'école
 - Action 03.2.02 : Analyser et planifier l'aménagement de préaux dans les écoles où des besoins ont été identifiés afin de bénéficier d'espaces de récréation abrités

- Action 03.2.03 : Analyser et planifier l'aménagement des cours d'école afin d'offrir des espaces extérieurs plus fonctionnels, conciliant récréation et apprentissage
- Action 03.2.04 : Analyser et planifier le placement de revêtements amortissants dans les plaines de jeux afin de réduire les risques d'accidents
- Action 03.2.05 : Analyser et planifier l'installation d'abris vélos sécurisés dans les écoles afin d'encourager l'usage du vélo et améliorer la sécurité du stationnement
- Action 03.2.06 : Placer de nouveaux châssis à l'école de DALHEM afin d'améliorer la performance énergétique et la sécurité du bâtiment
- Action 03.2.07 : Planifier la mise en place de modules de jeux extérieurs adaptés afin d'offrir des espaces ludiques et sécurisés
- Action 03.2.08 : Poursuivre l'assainissement des cimetières afin d'optimiser la gestion des espaces et respecter les normes décrétales
- Action 03.2.09 : Poursuivre les démarches relatives à la construction du hall omnisport afin de doter la commune d'une infrastructure sportive moderne et polyvalente et répondre aux besoins des clubs
- Action 03.2.10 : Réaliser des aménagements à l'école de NEUFCHÂTEAU afin de réduire la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement
- Action 03.2.11 : Réaliser le balisage de trois parcours de trail afin d'encourager la pratique du sport et la découverte de notre patrimoine naturel
- Action 03.2.12 : Réaliser un plan de sécurisation des plaines de jeux afin d'offrir aux enfants un environnement de jeux sûr
- Action 03.2.13 : Systématiser la réalisation d'un audit énergétique lors de travaux de rénovation de bâtiments communaux afin d'orienter les choix techniques vers plus de performance énergétique
- **O.O.03.3** : Aménager des espaces publics adaptés et conviviaux
 - Action 03.3.01 : Aménager la place du Centenaire à WARSAGE afin d'améliorer la convivialité et la mobilité au centre du village
 - Action 03.3.02 : Aménager une zone de détente à DALHEM afin de créer un espace de rencontres et de loisirs didactiques

- Action 03.3.03 : Aménager une zone de parking rue de Richelle à DALHEM afin de répondre aux besoins de stationnement et de fluidifier la circulation
- Action 03.3.04 : Aménager une zone de parking rue des Trixhes à BERNEAU afin de répondre aux besoins de stationnement et de fluidifier la circulation
- Action 03.3.05 : Etudier l'opportunité d'installer des bornes de recharge électrique sur le territoire afin de répondre aux besoins croissants en mobilité électrique
- Action 03.3.06 : Réaliser un cadastre des aires potentiels de stationnement de vélos sur le territoire afin d'encourager la mobilité douce

O.S.04 : Être une commune qui préserve son cadre de vie et développe des partenariats territoriaux actifs et durables

- **O.O.04.1** : Développer un aménagement du territoire équilibré et raisonnable
 - Action 04.1.01 : Réaliser un Schéma de Développement Communal (SDC) afin de définir une vision cohérente de l'aménagement du territoire
 - Action 04.1.02 : Revoir la taxe sur les maisons vides, insalubres et inoccupées afin d'encourager leur remise sur le marché des logements
- **O.O.04.2** : Intensifier et structurer la collaboration avec les partenaires territoriaux
 - Action 04.2.01 : Identifier et co-développer des projets communaux avec le Parc Paysager du Bocage dans le cadre de la préservation du paysage, la lutte des inondations, les partenariats avec les agriculteurs, etc.
 - Action 04.2.02 : Identifier et co-développer des projets communaux avec le GAL Basse-Meuse dans les domaines de la mobilité rurale, l'environnement, le développement économique et l'inclusion sociale

O.S.05 : Être une commune qui s'engage dans le développement durable et la lutte contre les inondations

- **O.O.05.1** : Investir dans la mobilité et plus particulièrement dans la mobilité douce
 - Action 05.1.01 : Aménager d'un marquage cyclable à Chenestre et sur le Chemin des Crêtes à SAINT-ANDRE afin de sécuriser la circulation des cyclistes

- Action 05.1.02 : Aménager un marquage cyclable rue des Trixhes à BERNEAU reliant les pistes de MOULAND et VISE afin de sécuriser la circulation des cyclistes
- Action 05.1.03 : Créer un parcours vélo à l'école de DALHEM afin de promouvoir la mobilité active et responsable auprès des élèves
- Action 05.1.04 : Finaliser la création d'une diagonale cyclo-piétonne traversant les villages de DALHEM, NEUFCHÂTEAU et WARSAGE afin de favoriser les déplacements doux entre les principaux pôles de la commune
- Action 05.1.05 : Identifier des activités à organiser dans le cadre de la semaine de la Mobilité afin de promouvoir les modes de déplacement durables
- Action 05.1.06 : Participer activement à la co-construction d'un futur réseau point-nœud piéton à l'échelle supra-communale afin de développer des itinéraires de promenade interconnectés
- Action 05.1.07 : Réaliser un plan de mobilité au niveau du futur hall omnisport à BOMBAYE afin de concilier accessibilité, sécurité et mobilité douce
- Action 05.1.08 : Réaliser un plan de mobilité communal afin de favoriser une mobilité fluide et durable
- **O.0.05.2** : Investir dans la lutte contre les inondations
 - Action 05.2.01 : Aménager des ouvrages sur le Bolland entre FENEUR et DALHEM afin de limiter les risques d'inondation dans le village et ses abords
 - Action 05.2.02 : Analyser les ouvrages à aménager sur le bassin de la BERWINNE afin de limiter les risques d'inondation et protéger les habitations
 - Action 05.2.03 : Création de trois bassins d'orage à MORTROUX afin de limiter les risques d'inondation dans le village et ses abords
 - Action 05.2.04 : Etudier les axes d'écoulement des coulées boueuses et étudier la possibilité avec les agriculteurs de rajouter des bandes enherbées afin de
 - Action 05.2.05 : Evaluer les aides communales aux citoyens dans le cadre de la lutte contre les inondations afin de renforcer l'efficacité et la pertinence des mesures de soutien
 - Action 05.2.06 : Réaliser un livret "prévention Inondations" afin de sensibiliser et préparer les citoyens face aux risques d'inondations

- Action 05.2.07 : Réaliser un plan d'aménagement des ponts endommagés en fonction des priorités identifiées dans les différentes études afin de optimiser la planification et l'efficacité des interventions
- Action 05.2.08 : Renforcer les procédures Plan d'urgence Inondations (PIU) afin de renforcer la coordination entre les services communaux et les partenaires
- Action 05.2.09 : Répertorier et analyser les zones impactées de manière récurrente par les inondations afin de mieux anticiper les risques et réduire les impacts sur la population et les biens
- **O.O.05.3** : Investir dans la protection de notre environnement
 - Action 05.3.01 : Mettre en place une journée Environnement afin de valoriser les initiatives locales en matière d'environnement
 - Action 05.3.02 : Réaliser un plan d'action de tri des déchets au sein des écoles afin de les encourager à la réduction et au tri efficace des déchets
 - Action 05.3.03 : Réaliser un plan d'action de tri des déchets au sein des services communaux afin de les encourager à la réduction et au tri efficace des déchets
 - Action 05.3.04 : Soutenir les actions de sensibilisation à la gestion des déchets par Intradel afin d'encourager la réduction et le tri efficace des déchets
 - Action 05.3.05 : Soutenir les associations dans la mise en place des gobelets réutilisables afin de respecter les nouvelles normes règlementaires en la matière
- **O.O.05.4** : Favoriser la cohésion et le dialogue entre les acteurs du territoire
 - Action 05.4.01 : Renforcer le vivre-ensemble entre agriculteurs et riverains avec le soutien du service Dialogue Agriculteurs (SPW) afin de renforcer l'harmonie et la qualité de vie de tous

O.S.06 : Être une commune qui préserve son patrimoine naturel, culturel, historique et développe son attractivité touristique

- **O.O.06.1** : Mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et historique
 - Action 06.1.01 : Aménager le parcours des balades communales par du mobilier, des points de repos et des panneaux didactiques afin d'offrir une expérience conviviale et pédagogique aux promeneurs

- Action 06.1.02 : Mettre à jour la signalétique des cours d'eau de la commune afin de valoriser le patrimoine naturel et paysager
- Action 06.1.03 : Organiser un nouveau cycle de balades sur le thème "Les sentiers de nos grands-parents" afin d'encourager la découverte de nos balades
- Action 06.1.04 : Réaliser l'édition d'un nouveau livre (tome III) sur le patrimoine classé à l'IPIC afin de renforcer la connaissance et la mise en valeur du patrimoine local
- Action 06.1.05 : Réaliser une bâche représentant le plan de l'ancien tracé du tram de DALHEM afin de valoriser le patrimoine historique
- Action 06.1.06 : Réaliser une reproduction en 3D du château fort de DALHEM à l'époque moyenâgeuse afin de valoriser le patrimoine historique
- **O.O.06.2 :** Développer l'attractivité touristique
 - Action 06.2.01 : Analyser l'opportunité de participer à l'émission "Les Plus Beaux Villages de Wallonie" afin de valoriser le patrimoine et l'image de la commune
 - Action 06.2.02 : Etudier l'opportunité d'un aménagement de la place du Tunnel à DALHEM afin de concilier convivialité, mobilité et tourisme

O.S.07 : Être une commune qui répond aux besoins spécifiques des citoyens à chaque étape de leur vie

- **O.O.07.1 :** Développer les services d'accueil de la petite enfance
 - Action 07.1.01 : Créer un catalogue d'activités pour les bébés et leurs parents (ex. : Printemps des bébés) afin de proposer des espaces de rencontre et d'échange entre familles
 - Action 07.1.02 : Préparer la gestion de la future crèche communale à WARSAGE afin de définir l'organisation opérationnelle et garantir la conformité aux normes ONE en vigueur
- **O.O.07.2 :** Garantir un enseignement de qualité orienté vers l'apprentissage de la citoyenneté, des langues et des nouvelles technologies
 - Action 07.2.01 : Diversifier les voyages scolaires, incluant l'organisation de classes d'eaux, afin d'élargir les expériences pédagogiques

- Action 07.2.02 : Former les équipes éducatives à la prévention du harcèlement scolaire afin de promouvoir le bien-être et l'inclusion de tous les élèves
- Action 07.2.03 : Former les équipes éducatives sur les premiers soins afin de renforcer la prévention et la prise en charge des incidents
- Action 07.2.04 : Former les équipes éducatives sur l'Intelligence Artificielle afin de renforcer leurs compétences pédagogiques et numériques
- Action 07.2.05 : Mettre en place un service de repas chauds à midi dans les écoles afin de promouvoir une alimentation saine et équilibrée
- **O.O.07.3** : Accentuer le développement des activités à l'attention de nos jeunes
 - Action 07.3.01 : Attribuer un local supplémentaire à la Maison des jeunes afin de répondre aux besoins d'accueil et d'animation
 - Action 07.3.02 : Étudier l'opportunité d'engager un éducateur de rue afin de renforcer les contacts de terrain et prévenir les comportements à risque
 - Action 07.3.03 : Identifier un référent communal afin d'assurer le lien et la communication entre les mouvements de jeunesse et les services communaux
 - Action 07.3.04 : Mettre à disposition des locaux pour les étudiants lors du blocus et/ou de travaux de groupe afin d'offrir un espace calme et adapté et de faciliter le travail collaboratif
 - Action 07.3.05 : Mettre en place des actions de prévention auprès des jeunes sur les addictions et les consommations de drogues afin de renforcer la prévention et le bien-être des jeunes
 - Action 07.3.06 : Mettre en place une chorale communale pour enfants afin de développer la créativité et l'expression artistique des enfants
 - Action 07.3.07 : Renforcer les ateliers de langues dans les activités extrascolaires afin de soutenir l'apprentissage des langues
- **O.O.07.4** : Développer les compétences sociales, sportives, culturelles et numériques dans les stages en collaboration avec les clubs sportifs et autres acteurs locaux
 - Action 07.4.01 : Organiser des stages "Codage" afin de promouvoir auprès des jeunes les compétences numériques

- Action 07.4.02 : Organiser des stages "Explorateurs des sentiers" afin de promouvoir auprès des jeunes la découverte de notre patrimoine et de notre histoire locale
- **O.O.07.5** : Assurer la qualité de vie de nos seniors, des personnes à mobilité réduite et de tout un chacun
 - Action 07.5.01 : Consulter le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) pour tout projet ayant un impact sur la qualité de vie des aînés afin de garantir la prise en compte de leurs besoins et attentes

O.S.08 : Être une commune qui renforce la cohésion sociale et encourage la participation citoyenne à la vie communale

- **O.O.08.1** : Mettre en place Plan de Cohésion Sociale inclusif et intergénérationnel
 - Action 08.1.01 : Développer des projets intergénérationnels afin de renforcer les liens sociaux entre générations
 - Action 08.1.02 : Réaliser une analyse quant à la mise en oeuvre d'un nouveau Plan de Cohésion Social (PCS) afin d'orienter les priorités en matière d'inclusion
- **O.O.08.2** : Encourager la mise en place de structures et d'outils participatifs
 - Action 08.2.01 : Diversifier les animations des bibliothèques par la création d'un club de lecture afin de stimuler le goût de la lecture et les échanges
 - Action 08.2.02 : Mettre en œuvre le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) afin de concrétiser les projets de développement rural identifiés par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

O.S.09 : Être une commune qui soutient et dynamise le tissu économique local tout en favorisant l'emploi sur son territoire

- **O.O.09.1** : Soutenir et dynamiser le commerce local et l'entrepreneuriat indépendant
 - Action 09.1.01 : Créer un label "Made in DALHEM" afin de renforcer l'identité et les savoir-faire locaux
 - Action 09.1.02 : Évaluer l'opportunité de créer un marché ponctuel favorisant les circuits courts afin de promouvoir la consommation locale

- Action 09.1.03 : Mettre en place un réseau professionnel local afin de renforcer l'attractivité économique de la commune
- Action 09.1.04 : Renouveler nos démarches auprès de la SPI afin de créer un parc artisanal sur le territoire
- Action 09.1.05 : Soutenir activement l'Association des commerçants dalhemois dans leurs actions afin de renforcer son rôle fédérateur
- Action 09.1.06 : Soutenir l'implantation d'un distributeur de billets à DALHEM afin de soutenir l'économie locale et de faciliter l'accès aux services bancaires pour les citoyens
- **O.O.09.2** : Valoriser et dynamiser l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) Dalhem
 - Action 09.2.01 : Organiser une campagne de communication (portes ouvertes et séances d'information) afin de promouvoir l'insertion socioprofessionnelle locale
 - Action 09.2.02 : Organiser une campagne de recrutement afin de renforcer l'offre de services de proximité
- **O.O.09.3** : Renforcer l'impact de la balade gourmande
 - Action 09.3.01 : Optimiser l'organisation et la visibilité de la balade gourmande afin de renforcer son image de vitrine du terroir et des produits locaux

O.S.10 : Être une commune qui garantit la sécurité de chaque citoyen sur l'ensemble du territoire

- **O.O.10.1** : Renforcer la sécurité routière
 - Action 10.1.01 : Analyser et planifier l'amélioration de la visibilité et de la sécurité des passages piétons devant les écoles afin de renforcer la protection des usagers vulnérables
 - Action 10.1.02 : Identifier les routes nécessitant des dispositifs de sécurité routière prioritaires afin de réduire la vitesse des véhicules
 - Action 10.1.03 : Placer un radar fixe rue Joseph Muller à WARSAGE afin de réduire la vitesse des véhicules sur cette axe routier

- Action 10.1.04 : Renforcer le déploiement de radars préventifs afin de soutenir une politique de prévention routière constante
- Action 10.1.05 : Renforcer les contrôles de vitesse sur les routes communales problématiques afin de sanctionner les excès de vitesse et comportements dangereux
- Action 10.1.06 : Systématiser l'entretien et la remise en état des panneaux de signalisation pour maintenir leur visibilité
- **O.O.10.2** : Accroître la sécurité publique
 - Action 10.2.01 : Assurer le contrôle et l'entretien des hydrants afin de garantir leur accessibilité et leur fonctionnement aux services de secours
 - Action 10.2.02 : Encourager les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) afin de sensibiliser les citoyens à la prévention des vols et comportements à risque
 - Action 10.2.03 : Etudier le placement de nouvelles caméras aux endroits sensibles afin de renforcer la prévention des incivilités
 - Action 10.2.04 : Inventorier et signaler les hydrants afin de garantir une intervention rapide et efficace des services de secours
 - Action 10.2.05 : Organiser des réunions de sécurité avec les Jeunesses et Comités afin de les sensibiliser et les former à la gestion des risques
- **O.O.10.3** : Veiller aux questions de santé publique
 - Action 10.3.01 : Analyser l'opportunité d'un soutien communal à la formation des citoyens au brevet de premiers secours afin de soutenir la diffusion des gestes qui sauvent au sein de la population
 - Action 10.3.02 : Analyser l'offre de soins de santé sur la commune afin de garantir une couverture de soins équilibrée et durable
- **O.O.10.4** : Renforcer la prévention et la sensibilisation en faveur du bien-être animal
 - Action 10.4.01 : Mettre en place une cellule de vigilance contre la maltraitance animale afin de renforcer la prévention des situations à risque
 - Action 10.4.02 : Organisation de campagnes de sensibilisation à la stérilisation afin de réduire la prolifération de certaines espèces animales

6. Conclusions

À travers ce PST 2025-2030, la Commune de Dalhem se donne les moyens de répondre de manière équilibrée aux besoins actuels tout en préparant l'avenir.

Ce PST est bien plus qu'un document obligatoire : c'est une boussole pour l'action communale, un outil de dialogue entre le politique et l'administratif, un outil d'information pour les citoyens.